



L'Incorruptible

Bulletin des Amis de Robespierre

« La liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à n'être pas soumis à celle d'autrui » Maximilien Robespierre

OCTOBRE 2005, N° 53

Sommaire :

Portraits de Robespierre	2
Couthon	3
Témoignages sur Robespierre	4
Un site toujours plus attractif	5
Brèves	6
Qui était Joseph Lebon?	7
Prairial An III	8
Monnaies à Arras en 1793	8
Hommages à Paris et à Carvin	9
Robespierre dans le texte	10

Sans l'égalité, il n'est pas de paix possible dans le monde.

Alors que l'ONU fêtait solennellement le mois dernier son 60^{ème} anniversaire, un cri d'alarme était lancé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) :

« Les objectifs du millénaire qui étaient de réduire fortement l'extrême pauvreté d'ici à 2015, accusent un retard douloureux : deux milliards cinq cents millions d'hommes et de femmes survivent encore avec moins de deux dollars par jour, dix millions d'enfants meurent chaque année de maladies pouvant être évitées, 115 millions d'enfants sont encore non scolarisés et plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable » ;

Jamais les inégalités n'ont été aussi grandes entre les peuples et à l'intérieur même de chacun d'eux. Les progrès considérables des sciences et des techniques ont conduit à donner plus de pouvoir aux puissants contre les faibles. Comment espérer un monde en paix tant que les pays les plus riches y imposeront leur loi. ?

C'est que nous avons rappelé lors de l'hommage rendu le jour anniversaire de l'exécution de Robespierre, car c'est à cette date fatidique que s'est brutalement interrompu le cours d'une grande Révolution qui n'avait pas achevé son cours.

« Il n'existe ni bonheur ni prospérité ni moralité pour les hommes ni pour les nations sans liberté » disait Robespierre mais il ajoutait « ...on ne saurait trop se défier des fripons et des charlatans qui ne se réclament de la liberté que pour ne pas accorder l'égalité ».

Certes le mot EGALITE reste depuis plus de deux siècles gravé sur les frontons de nos édifices publics mais qu'en est-il dans la réalité ?

La veille de sa condamnation Robespierre rappelait à la Convention que la Révolution française fut la première qui ait été fondée sur les principes de la justice mais que sans celle-ci « le peuple aura changé de chaînes et non de destinées ». Il adjurait de ne pas « laisser flotter un moment les rênes de la Révolution ». Car, comme il le pressentait en ce 8 thermidor de l'An II, l'aristocratie des riches, la pire de toutes, imposerait alors au siècle suivant ses propres privilèges.

Dans un discours de décembre 1792 sur le sort à réserver au roi, Robespierre déclarait : « Vous devez autant qu'il est en vous aider le cours de cette grande Révolution qui doit changer les destinées du monde ... Il n'est aucun principe moral ... dont vous ne deviez exemple à l'univers ». En mettant à mort l'Incorruptible, puis Babeuf et ses compagnons et leur combat pour l'égalité, la grande bourgeoisie française, au nom de ses intérêts égoïstes a gravement amputé la portée universelle de la Révolution.

Quand, en ce 60^{ème} anniversaire de sa création, les Nations Unies font le constat des terribles inégalités qui règnent dans le monde pourquoi ne pas leur proposer de faire leur la célèbre devise de Robespierre : « NUL N'A LE DROIT D'ENTASSER DES MONCEAUX BLE A COTE DE SON VOISIN QUI MEURT DE FAIM » et de l'inscrire en toutes les langues sur le fronton des édifices de l'ONU.

Rappeler et poursuivre le combat pour l'égalité que Robespierre a payé de sa vie, telle est l'une des motivations majeures de l'Association des Amis de Robespierre.



PAS-DE-CALAIS

Les Amis de Robespierre (ARRR)

Maison des sociétés

Rue A. Briand

62000 Arras

Tel/Fax : 03.21.55.30.71

Responsables de publications :

C. Lescureux - L. Petit

Sur le Net :

www.amis-robspierre.org



contact@amis-robspierre.org



Dans sa pièce les *Précieuses Ridicules*, Molière met dans la bouche de l'une d'elles, Cathos : « Allez chercher mon zéphyr dans mon précieux ». Traduisez : « Allez chercher mon éventail dans mon scriban ».

Objet féminin, l'éventail nous vient du Moyen-Orient. Il servait à se rafraîchir et à chasser les mouches fort abondantes en ces pays. Importé par les Croisés en Europe, il connut une vogue considérable dans la

bonne société. Les plus humbles étaient faits en papier ; les plus élégants de parchemins, voire de toile de lin ou de soie. On ne tarda pas à les décorer : paysages, monuments, scènes populaires, effigies de personnages à la une de l'actualité.

Apanage de la société aristocratique ou bourgeoise, il disparut presque sous la Révolution. Les rares pièces de cette époque qui nous sont parvenues représentent des scènes ou des symboles révolutionnaires ou des personnages en vue.

Témoin celui que possède le Musée Carnavalet à Paris.

A droite et à gauche, deux médaillons ornés d'attributs révolutionnaires. En silhouette, les bustes de Michel Lepelletier de Saint Fargeau assassiné le 21 janvier 1793 et dont le peintre David organisa les funérailles nationales, et celui de Jean-Paul Marat.

Au centre un cartouche représentant l'instant où Robespierre met le feu à la statue de l'Athéisme lors de la Fête de l'Être Suprême. Maximilien est revêtu du costume du Conventionnel : habit bleu nankin rayé avec revers blancs striés de larges rayures rouges. Sur la tête, le chapeau de feutre noir avec trois plumes : une bleue, une blanche et une rouge. L'écharpe tricolore du député ceint la taille. Culotte blanche, bas de soie blancs, chaussures noires à boucle d'argent. Le peintre a représenté le nez en trompette de l'incorruptible.

Dans la main droite il tient une torche allumée. Dans la gauche, un bouquet de fleurs. Des rameaux de fleurs et des guirlandes de lampions émaillent l'éventail.



On visitera à Paris, le Musée de l'éventail, Boulevard de Sébastopol. La période révolutionnaire y est largement représentée : Bastille, bonnets phrygiens, guillotines, tables d'égouttement de l'homme...décorent les précieux zéphyr.

Quant aux personnages vous y reconnaîtrez Necker, Mirabeau aîné et cadet, Chalier, Marat, Danton et bien d'autres.

M. Dumeuse

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2005 À ARRAS

DE 9 H.30 À 18 H. AU CENTRE SOCIAL A. TORCHY

***ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION DES AMIS DE ROBES-
PIERRE (ARBR)**

***REPAS FRATERNEL**

***DEMI-JOURNEE D'ETUDE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE
ROGER BOURDERON**

sur le thème : « Volontaires de l'An II et Combattants FFI de 1939-45 »
(Exposés, témoignages et débat avec la participation de Résistants et historiens)

Un numéro spécial de l'Incorruptible et notre site donneront le programme détaillé de cette journée et les informations pratiques

UN AMI DE ROBESPIERRE PEU CONNU : GEORGES COUTHON

I - L'avocat des pauvres

C'est peu-être lors de la première séance de l'Assemblée Législative que Robespierre a conçu de l'amitié pour Couthon. Moins d'un mois après l'ouverture des travaux de cette assemblée, il se rendit à Arras, d'où il écrivit à son hôte Duplay de le rappeler au bon souvenir de Couthon.

Le nouveau député s'était mis en vedette dès ce premier jour en demandant de simplifier le cérémonial pour la réception du roi. Marat l'avait fort applaudi et avait consacré à cette intervention pas moins de trois numéros de *L'Ami du Peuple*. Avec un sûr instinct psychologique, Robespierre devinait en cet homme aimable et handicapé un patriote sincère, éloquent et combatif.

Couthon répondait-il à cette sympathie ? Il est permis d'en douter. Il trouvait trop excessifs les discours et les écrits des députés d'extrême gauche surtout ceux de Marat qu'il détestait, écrivant plus tard : « Son nom seul est un crime ». Ses meilleurs amis étaient brissotins : Delannay d'Angers, Héroult de Séchelles, et surtout Lanjuinais qu'il recevait à sa table. Il se situait au Centre, approuvant tantôt les uns, tantôt les autres.

Couthon et Robespierre étaient très différents : celui-ci en public avait un abord plutôt froid, distant, n'aimait guère à être contredit ; Couthon au contraire était aimable et ouvert, porté à la conciliation. Il avait épousé en 1787 une amie d'enfance, Marie Brunet ; dont il avait deux enfants : Antoine et Hippolyte ; il attachait autant de prix à sa vie de famille qu'à son action politique. Peu spéculatif, il aimait surtout l'action et a fait peu de grands discours ; Robespierre, lui, situait son action uniquement dans ses discours. Et pourtant ils avaient entre eux beaucoup de ressemblances.

Différences et ressemblances qu'on retrouve dans leur carrière antérieure. Tous deux étaient issus de milieux robins. Le père de Couthon était notaire à Orcet près de Clermont-Ferrand. C'est là qu'est né Georges le 22 décembre 1755, quatrième enfant, d'une famille de huit, dont quatre moururent en bas âge. Nous ne savons pratiquement rien sur les vingt premières années de sa vie, nous pouvons supposer qu'elles ont été heureuses.

Nous le retrouvons en 1775 à Riom chez un procureur puis à Paris où il conquiert le grade d'avocat, enfin à Clermont-Ferrand où il fut inscrit au barreau le 21 mai 1783, à 28 ans. Tous les témoignages d'amis ou d'adversaires sont unanimes dans les éloges : sérieux, compétent, naïf par bonté d'âme, « doux et passionné », « voix persuasive et facilement émue », « abord accueillant », « intelligence lucide ». Apprécié de tous, il eut une carrière brillante et rapide : avocat royal, commissaire, juge au tribunal de district en 1790, seulement six ans après son stage. Dans sa profession, il ne comptait que des amis.

Lui aussi a fait partie d'une société, l'*Académie royale des sciences et belles-lettres* où il a su, semble-t-il, se faire estimer pour son caractère, sinon pour son talent. Il a écrit une comédie politique *L'aristocrate converti*, pièce de circonstance.

Surtout il a été initié dans une Loge maçonnique, St Maurice d'Orieu, qui l'a profondément marqué ; il y a appris la valeur de la probité, de la loyauté, de la vertu liée au culte du Grand Architecte de l'univers qui excluait les prêtres ; il y a appris à respecter l'harmonie entre tous les membres, et aussi à aimer les petites gens, à les aider, ce qui sera chez lui un souci constant : il était surnommé « l'avocat des pauvres » car il leur accordait des consultations gratuites. Il a lancé en 1789 une souscription d'humanité pour les secourir, créé un bureau de charité pour les pauvres de la paroisse. Pour soutenir leurs intérêts, il participa à la création d'une société populaire, les « Amis de la Constitution » future filiale de la Société des Jacobins. Enfin, en vue de son élection à La législative, il défendit avec ferveur le droit de pétition

Une ombre cependant à ce tableau : une paralysie progressive d'abord une jambe (vers 1788-89) puis des deux (début 1792) qui ne cessa de s'aggraver pendant sa carrière politique ; le transformant en grand malade dont les crises très douloureuses et fréquentes le forcèrent souvent à garder le lit.

Un des principaux mérites de Couthon, c'est qu'il n'oublia jamais son département d'origine, ni comme député, ni à la tête de l'État. Il a toujours répondu aux cas personnels. Il a mené une activité longue et obstinée au Comité d'Instruction publique pour doter Clermont-Ferrand d'établissements scolaires, ce qu'il réalise de son propre chef lors de sa mission. Il a suggéré aux habitants des actions pour les mettre en valeur, en un souci perpétuel de l'approvisionnement en grains. A la veille de Thermidor il avait même obtenu du Comité de salut public la prise en charge par l'Etat de dépenses municipales : une fontaine d'eau potable à Orcet, l'élargissement et l'embellissement des rues de Clermont-Ferrand, projets qu'il ne pourra réaliser. Il aimait aussi à recevoir chez lui à Paris des délégations de patriotes qu'il présentait à l'Assemblée. Avec ses collègues auvergnats, il partageait, les mardis, un repas fraternel, souvenir de la Franc-maçonnerie.

A suivre...

Josette BORE, (Clermont-Ferrand)

TÉMOIGNAGES SUR ROBESPIERRE (I)

Notre ami M. Bourquart nous a proposé deux textes peu connus, relatifs à Robespierre et au 9 Thermidor et émanant de deux de ses contemporains, le conventionnel de la Sarthe René Levasseur et le célèbre babouviste Filippo Buonarroti.

René LEVASSEUR (de la Sarthe) (1747-1834), jacobin, était conventionnel et montagnard. Il fut un authentique patriote et révolutionnaire et s'il n'était point véritablement robespierriste, il respectait Robespierre et fut fidèle jusqu'à sa mort à l'idéal de l'an II. En mission aux armées au moment des événements de thermidor, il a été instruit dans le détail par ses amis conventionnels de ce qui s'était passé.

Voici ce qu'il écrit dans ses mémoires :

A la veille du 9 thermidor :

Il est hors de doute maintenant, et la séance du 9 thermidor le prouvera, que Robespierre voulait revenir à son système d'indulgence trop retardé ; c'était aussi le vœu de la Convention. Il est certain qu'il voulait punir les proconsuls perdus de crimes ; il est certain qu'il avait fait rappeler Carrier, Fréron et même Collot d'Herbois ; son vœu, à cet égard, était encore celui de la Convention. Il est certain qu'il voulait rendre la sécurité à toutes les classes de citoyens, élargir les suspects, donner la main aux débris de la Gironde, assoupir toutes les anciennes factions par une fusion générale ; c'était également le vœu de la Convention ; c'était à ce vœu que les meneurs des comités, et ces meneurs seuls, étaient opposés ; c'était pour punir Robespierre d'y avoir songé qu'ils lui déclaraient la guerre. Pour empêcher Robespierre d'exciter la sympathie de la Convention, il leur fallait user de toutes les ressources de l'intrigue et de la ruse ; ils réussirent...

Robespierre avait conquis une telle popularité que le système révolutionnaire était, pour ainsi dire, identifié à lui ; on le regardait généralement comme le dominateur du gouvernement, et même lorsqu'il y eut perdu toute influence, on continua à lui en attribuer tous les actes. Les meneurs des deux comités se servirent habilement de ce préjugé général ; chaque faction avait à regretter quelques-uns de ses membres, et chaque faction regardait Robespierre comme leur meurtrier. Les ennemis de cet homme célèbre nourrirent avec soin cette croyance sans fondement ; ils firent circuler des listes de proscrits, dans lesquelles figuraient des hommes de tous les partis, et ces listes étaient toujours présentées comme l'ouvrage de Robespierre ; ainsi l'immense majorité, qui voyait avec horreur la continuation d'un régime de sang, pensa que ce régime était sorti tout armé du cerveau de Robespierre, et que la chute du dictateur suffirait pour faire renaître des temps plus doux... Proscrits de Danton et de Camille Desmoulins, ils rallièrent à eux les députés qui pleuraient Camille et Danton ; ils répétèrent tout bas l'accusation de tendre à la dictature ; accusation qui, avec le reste d'énergie républicaine que conservait la Convention, était à elle seule un arrêt de mort ; ils captèrent la confiance des hébertistes en surpassant Robespierre en violence ; ils s'assurèrent l'assentiment au moins tacite des modérés en s'effaçant devant le nom redoutable de Robespierre et en chargeant cette espèce de bouc émissaire de la Révolution de la responsabilité de leurs propres actes. Plus on était las de la sanglante tyrannie des comités, plus on désirait la chute de celui qui en paraissait le représentant vivant.



La scène du 9 thermidor, à Paris.
Dessiné par Louis Schéffer. Gravé en 1832.
Photographie conservée par le Musée Carnot, Dijon.

(“ Mémoires de R. Levasseur, ex-conventionnel ”).

La séance du 9 thermidor :

L'idole était tombée, on ne tarda pas à la couvrir de boue. Robespierre, Couthon, Lebas voulurent encore tenter de se faire entendre, mais toujours inutilement ; on écoutait patiemment leurs adversaires, toutes les accusations que pouvait rassembler la haine étaient accueillies par des acclamations frénétiques ; et, qu'on le remarque bien, ces accusations étaient disparates et contradictoires. L'un faisait un crime à Robespierre de sa modération, de sa haine contre les excès révolutionnaires, de son indulgence envers certains proscrits ; d'autres, au contraire, lui reprochaient l'amour du sang et un zèle ultra révolutionnaire. Toutes ces inculpations étaient également accueillies, leurs auteurs étaient également couverts d'applaudissements, et l'on empêchait les accusés de répondre aux unes comme aux autres ; cette scène avait duré plusieurs heures, et l'on avait fini par transformer la discussion en un chaos d'injures adressées à quelques proscrits... (Ibid.)

Filippo-Michele BUONARROTI, (1761-1837) révolutionnaire italien, admirateur de la Révolution française, s'exila à Paris et devint rapidement un des orateurs les plus écoutés du club des Jacobins. La Convention le naturalisa français. Buonarroti a connu personnellement Robespierre, son jugement a la valeur d'un témoignage.

(à suivre page 5)

BRÈVES.

Adieu Jean NEGRONI

Grand comédien et metteur en scène, Jean NEGRONI est décédé en mai dernier à l'âge de 84 ans. Il joua au TNP de Jean Vilar et la compagnie Renaud-Barrault puis dans les récents spectacles de Robert Hossein mais il est aussi resté pour beaucoup d'entre nous le remarquable interprète du rôle de ROBESPIERRE dans le fameux film de Stelio Lorenzi *La Terreur et la Vertu* au temps où la série télévisuelle *La Caméra explore le temps* nous offrait des reconstitutions historiques de qualité.

Bienvenue

C'est à peine si le temps des vacances a ralenti le rythme de notre courrier et nous y avons trouvé avec grand plaisir une douzaine de nouvelles adhésions à notre association venues de :

BOIS COLOMBES (Hauts de Seine) - MONT SAINT AIGNAN (Seine-Maritime) - TOURS (Indre et Loire) - WILMINGTON (Kent - Angleterre) - LONGVIC (Côte d'Or) - MONTJUSTIN (Haute- Saône) - STAINS (Seine St Denis) - BURGOS (Espagne) - MAIGNER (Puy de Dôme) - SAINT-BRICE (Val d'Oise)

MESSINA (Sicile - Italie) - LA FERTE BERNARD (Savoie)

Bienvenue à ces nouveaux membres... et merci aussi de leur fidélité à celles et tous ceux qui chaque année nous renouvellent leur confiance. Elles et ils sont plusieurs dizaines, les ami(e)s qui appartiennent à l'*ARBR* depuis sa création il y a presque vingt ans.

Regards d'auteurs sur la Révolution française

Pascal DUPUY et Claude MAZAURIC viennent de publier aux éditions Vuibert une collection de récits et de réflexions d'auteurs sur l'événement considérable qu'a été la Révolution.

Ce sont des historiens bien sûr mais aussi des penseurs de la philosophie politique, des romanciers, des poètes, des psychanalystes, des biographes, des cinéastes qui apportent leur vision des épisodes révolutionnaires et des personnages clés de cette période. On trouve dans cet ouvrage de 444 pages, au fil des chapitres classés chronologiquement des textes de Chateaubriand, Mme de Staël, Quinet, Michelet, Balzac Hugo, Flaubert, Tocqueville, Hegel, Marx, Rimbaud, Jaurès, Aulard, Soboul, Vovelle, Mazauric etc.

Un récit à voix multiples riche de leurs diversités qui donne à découvrir un siècle et demi d'historiographie révolutionnaire.

Prix : 23 €

Le peuple des Ronces

C'est sous ce titre qu'a été représentée cet été la pièce de théâtre créée et mise en scène par Pascal Tedes à partir de l'ouvrage de notre ami Michel Benoît *Saint-Just, l'apogée d'un long silence* dont nous avons récemment rendu compte. En juin et juillet, neuf représentations ont eu lieu d'abord dans le riche décor des Forges Royales de Guérigny dans la Nièvre, puis à Pantin, à Lormes et à St Honoré les Bains. La presse a abondamment relaté cet événement soutenu par le Conseil Général de la Nièvre. Le spectacle doit partir en tournée. Pour tous renseignements s'adresser à la Compagnie Carambole-Théâtre 12 rue G. Mathieu à 58000 NEVERS ou à M. Benoît, 5 impasse du clos de Cluny 21200 BEAUNE

Courrier

Par mèls ou par la poste il nous arrive sans discontinuer comme par exemple celui :

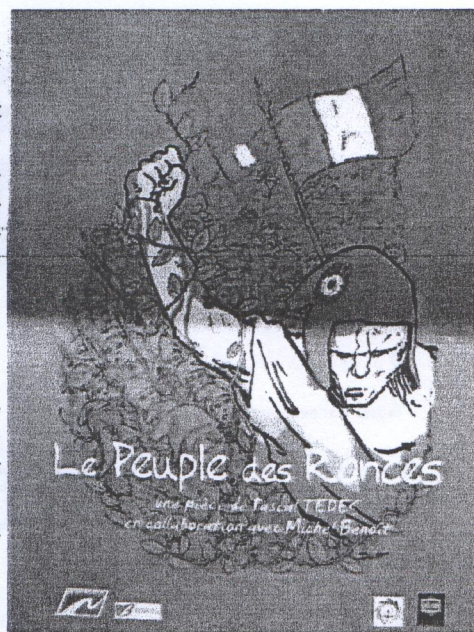
- d'un doctorant de l'Université de Bordeaux qui prépare une thèse sur l'utilisation de la mémoire dans la sphère politique et associative et nous a demandé de l'informer de nos démarches auprès de la Mairie de Paris pour qu'une rue y porte le nom de Robespierre,
- d'une étudiante Anglaise qui nous a écrit : « I am trying to find information on Augustine Robespierre, Maximilien's brother »,
- d'une écrivaine italienne qui prépare un roman sur la Révolution et veut qu'on la conseille sur les meilleurs ouvrages sur Robespierre,
- d'une dame qui s'est découvert apparentée à la famille Robespierre et recherche des compléments d'information sur les descendants de Pierre de Robespierre né vers 1560...

Une récente loi, justement contestée, sur la colonisation nous a valu aussi plusieurs demandes de références sur Robespierre et les colonies.

Nous avons aussi reçu à l'occasion du 211^e anniversaire de la mort de Robespierre deux poèmes, l'un de Michel RONCHI, de Stains, l'autre de Daniel de CULLA, un ami espagnol de Burgos, que nous espérons pouvoir publier dans un prochain bulletin.

Un superbe médaillon

Fabien LUCIA jeune apprenti graveur de Nanterre qui a réalisé un fort beau médaillon en bronze de Robespierre (cf. notre n° 51), nous l'a généreusement offert. Nous l'avons chaleureusement remercié et lui avons demandé s'il était possible qu'il en réalise des copies pour les amis qui souhaiteraient s'en procurer.



TÉMOIGNAGES SUR ROBESPIERRE (II)

Le passage suivant rapporté par l'historien Albert Mathiez, est extrait de l'ouvrage de Buonarroti "Conspiration pour l'Egalité dite de Babeuf". Buonarroti y répond à l'accusation de tyrannie portée par les proconsuls que Robespierre avait fait rappeler pour mettre un terme à leurs excès.



Et comment prouvâtes-vous sa tyrannie, vous qui, après sa mort, ne sûtes que vous entre-déchirer et nous perdre ? Tandis que les uns l'accusaient d'avoir immolé Danton, d'autres lui reprochaient d'avoir voulu le sauver ; ceux qui, la veille encore, l'appelaient le Caton de la France, ou le comparaient à Orphée civilisant les peuples sauvages, dressent son acte d'accusation ; ici on lui impute les fautes de quelques députés en mission, là on se plaint des poursuites qu'il veut diriger contre eux. Vous le disiez riche à plusieurs millions, et la France l'appelle encore l'Incorruptible, et il est bien connu que la vente de tout ce qu'on lui trouva, ne produisit pas au-delà de 460 livres en numéraire. Vous le disiez dépourvu de connaissances et de jugements, tout en prétendant qu'il vous avait soumis pendant quinze mois à sa domination. Tandis que vous l'appeliez cruel, d'autres lui reprochaient d'avoir prolongé les jours des soixante-treize girondins détenus. Vous parlez encore de sa farouche ambition, mais vous ne dites pas à l'Univers abusé par vos récits mensongers que, sans ses trop héroïques conseils, les magistrats de Paris, à la tête de la majorité des sections et des canonniers, vous eussent infligé la correction que vous méritiez. Semblables à des écoliers ameutés contre leur maître, vous l'injuriez sur son lit de mort, et vous souffriez qu'on envenimât à coups de canif ses blessures saignantes.

Ainsi, pour abattre Robespierre, tout et son contraire lui fut reproché. Quand on veut noyer son chien...

Gérard BOURQUARD Longvic

UN SITE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF

Les Amis de Robespierre

Vous êtes ici > Accueil

- Accueil
- Actualités
- Association
- Biographie
- Bulletin
- Publications
- Activités
- Forum
- Contact
- Annexes
- Adhésion
- Liens

Actualités

le site fait peau neuve

Après 4 ans de bons et loyaux services, le site des Amis de Robespierre s'offre un lifting que nous espérons réussi. Conforme aux standards du web (W3C), il est accessible à tous les navigateurs et toutes les plateformes. Progressivement son accessibilité aux handicapés (lecteur sonore, braille, mode texte pour malvoyants) sera améliorée. N'hésitez pas à donner votre avis sur le forum >> Lire la suite

Journées du patrimoine avec Robespierre

En 1783, Robespierre rendait visite à ses cousins de la ville de Carvin. Dans un lettre au ton humoristique, il relate ce voyage épique, peuplé d'anecdotes et de descriptions des paysages artésiens du XVIIIe siècle.

A l'occasion des 21e Journées du Patrimoine (18 et 19 septembre 2005), Carvin vous propose une visite "sur les pas de Robespierre". >> Lire la suite

Qui sommes-nous?

Association départementale créée en 1987 dans le Pas-de-Calais, pour que Maximilien ROBESPIERRE, le plus illustre des Artésiens, ait sa juste place dans l'histoire du département et notamment à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution. D'où le sigle initial de l'association : ARBR (Amis de Robespierre pour le Bicentenaire de la Révolution)

En savoir plus...

Si vous ne l'avez encore fait, ne manquez surtout pas de cliquer sur www.amis-robespierre.org vous y découvrirez la dernière version de notre site complètement rénové et plus riche que jamais.

C'est à notre ami et expert Laurent PETIT que nous devons cette nouvelle version à laquelle il a sacrifié une partie de ses vacances, pour le grand profit des nombreux internautes fascinés par le grand révolutionnaire. De tous les continents (hormis d'Océanie, mais ça viendra) nous parviennent des témoignages de l'intérêt porté à notre illustre concitoyen.

On peut y consulter pour l'instant dix rubriques : Actualités, Notre Association, Biographie de Robespierre, notre Bulletin (avec les sommaires des 52 précédents numéros), nos publications, nos Activités, Comment nous joindre ou nous

Rejoindre, nos Liens avec d'autres, un parcours d'Arras sur les pas de Robespierre..... Admirateurs, Détracteurs ou simples Quémandeurs d'informations peuvent à loisir échanger leurs propos sur le Forum.

Conçu pour être plus régulièrement actualisé notre site est ouvert à toutes vos suggestions.

QUI ÉTAIT RÉELLEMENT JOSEPH LE BON? (SUITE)

Député Montagnard, presque immédiatement envoyé en mission.



Elu député suppléant en septembre 1792, Joseph LE BON siège à la Convention dès le 1^{er} juillet 1793 en remplacement de Magniez député du Pas-de-Calais évincé, comme tous les Girondins.

Le 9 août suivant, il est désigné avec Dumont, comme missionnaire de la République dans les départements de la Somme et de l'Oise, tous deux chargés de la lutte contre les accapareurs et pour assurer les approvisionnements militaires

De retour à Paris le 4 septembre, il siège bientôt au Comité de Sûreté Générale. Il y défend, avec Le Bas son compatriote artésien, les positions de Robespierre lors des différends avec le Comité de Salut Public.

Le 23 octobre il est à nouveau en mission, cette fois dans le Pas-de-Calais, où il demeurera presque sans interruption jusqu'à la chute de Robespierre le 9 Thermidor. Sa tâche s'exerce aussi de fait dans département du Nord.

Une terrible responsabilité dans l'un des pires moments de la guerre

Joseph LE BON qui n'a pas encore trente ans va donc se trouver investi pendant neuf mois d'une des plus lourdes missions qu'on puisse confier à un jeune homme dont l'expérience politique est encore toute récente.

Les troupes étrangères sont à quelques dizaines de kilomètres d'Arras et de Cambrai prêtes à fondre sur Paris si le front est enfoncé. C'est sur LE BON, à qui le gouvernement de la France a donné tous les pouvoirs, que repose le ravitaillement des populations et celui des troupes, l'acheminement du matériel militaire, les réquisitions chez les paysans, le recrutement des volontaires, la chasse aux déserteurs, l'état des routes, le fonctionnement des transports et des poste aux chevaux et aux lettres, la mobilisation des civils pour la fabrication des armes et de la poudre, la collecte du salpêtre... Impossible pour SAINT - JUST et LEBAS de contenir l'ennemi puis de mener la contre-offensive, sans un effort considérable de mobilisation de toute la région sur les arrières de l'armée du Nord. Ces deux missionnaires aux armées qui sauveront la patrie, sont en constante liaison avec LE BON.

La contre-révolution au service de l'ennemi

Or le drame est que LE BON doit mener ces tâches sur un vaste territoire où les forces contre-révolutionnaires sont nombreuses et actives et dont tous les espoirs reposent sur la victoire de l'armée ennemie !

L'influence de l'Eglise est restée prépondérante dans le Pas-de-Calais qui détient le record de prêtres réfractaires. Beaucoup de ceux qui n'ont pas été déportés sont les émissaires dans le département de Mgr de CONZIE, ci-devant évêque d'Arras, principal conseiller à Coblenz du Comte d'Artois (le futur Charles X). Plus du tiers des nobles du Pas-de-Calais (on en a répertorié 840 dont 3/4 de militaires) ont passé la frontière surtout après Varennes. Montreuil est quasiment vidé de sa noblesse, ainsi qu'Arras et St-Omer.

L'aristocratie de l'Artois (province rattachée à la France en 1659) a gardé des liens et parfois des intérêts aux Pays-Bas espagnols auxquels elle a longtemps appartenu. 90 nobles du département combattent contre la France au sein de l'armée des princes ou de celle Condé ou celle de Bourbon alliées aux Autrichiens, ou aux côtés des Anglais comme dans l'attaque de Quiberon. Le département a compté au total 2 686 émigrés, nobles et surtout riches bourgeois. Leurs familles ou leurs amis restés sur place n'hésitent pas à saboter l'effort de guerre de la nation.

Boulogne, Calais, Dunkerque, sont aux portes de l'Angleterre, qui expédie des armes, répand ses agents et ses espions à la bourse grande ouverte. Plusieurs villes assiégées comme Valenciennes ont déjà été conquises par l'ennemi grâce à des connivences à l'intérieur. Le 26 Brumaire, le Comité de Salut Public alerte LE BON sur une vaste conjuration pour livrer les places de première ligne et signale un convoi de 67 canons convoité par l'ennemi à qui par ailleurs des fermiers de St-Omer ont livré du ravitaillement.

Mission militaire et mission politique étroitement imbriquées

Le 11 messidor à la Convention, après les succès remportés par l'Armée du Nord BARERE, loue SAINT- JUST et LEBAS puis ajoute : « LE BON tant calomnié par les ennemis de la liberté a fait exécuter à Cambrai, les espions et les intelligences de l'ennemi. La police faite à Cambrai depuis deux mois a fait changer le plan de campagne de nos ennemis. Le fait est attesté par les rapports de plusieurs officiers prisonniers » et SAINT-JUST parle de « l'oeuvre salutaire de LE BON ». Que LE BON ait eu aussi pour mission politique d'exterminer par tous les moyens les tentatives de fédéralisme dans le Pas-de-Calais jugé peu favorable aux Montagnards, qu'il ait exagéré ce danger et l'ait combattu parfois par des méthodes inacceptables est indéniable. Mais peut-on pour autant nier ou minimiser, comme l'ont fait la plupart de ses biographes, que le sort de la patrie et de nos armées était alors en jeu, que l'ennemi était autant à l'intérieur qu'à l'extérieur et que toute clémence pouvait coûter la vie à des bataillons entiers sur le champ de bataille ?

À suivre

Christian Lescoreux

PRAIRIAL AN III : DERNIERS SURSAUTS DES SANS-CULOTTES (suite)



Le 20 mai 1795 (1er Prairial an III) une nouvelle agitation gagna les milieux populaires. Les manifestants venus des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau convergèrent vers la Convention où la séance était présidée par Vernier. Avec toujours les mêmes mots d'ordre : « *Du pain et la Constitution de 1793* »

Une première invasion de femmes dans la salle des séances de la Convention fut repoussée mais un nouveau flot déborda le service d'ordre. Les insurgés furent bientôt maîtres de la Convention où Boissy d'Anglas avait succédé à Vernier à la présidence. Au cours d'une bousculade, un député, Féraud, fut tué, décapité et sa tête présentée au bout d'une pique, par les insurgés, au président de l'Assemblée.

La légende dit que ce dernier, Boissy-Famine (entretenant une pénurie de vivres à Paris, Boissy d'Anglas s'était vu affligé de ce surnom) se leva et la salua respectueusement.

La confusion avait gagné l'hémicycle où n'étaient restés que les députés montagnards qui siégeaient à la crête de la Montagne : Bourbotte, Duquesnoy, Duroy, Goujon, Romme et Soubrany. Les « crétois » votèrent toute une série de mesures, notamment la libération des prisonniers arrêtés depuis le 9 Thermidor, le rétablissement des visites domiciliaires chez les accapareurs présumés, la permanence des sections et le renouvellement des Comités. Les insurgés se séparèrent peu à peu vers minuit. Une bataille opposa dans l'enceinte de la

Convention les sectionnaires de l'Est parisien restants, aux gardes nationaux qui l'emportèrent aisément et la séance recommença. Les décrets précédents furent annulés et les six Montagnards qui les avaient fait voter furent décrétés d'arrestations.

Le 21 mai eut lieu une nouvelle émeute aboutissant à la prise de l'Hôtel de ville.

Le 22 mai, au troisième jour de l'insurrection parisienne, la Convention prit l'offensive. Les troupes furent rassemblées sous le commandement de Menou.

Le 23 mai, les troupes se mirent en marche. Vingt mille hommes encerclèrent le faubourg Saint-Antoine qui capitula. Les 24 et 25 mai, les sections furent épurées, livrant armes et insurgés. Il y eut plusieurs centaines d'arrestations. La Garde nationale fut purgée de ses éléments populaires. Une commission militaire se substituant au Tribunal Révolutionnaire jugea les « crétois ». Bourbotte, Duquesnoy, Duroy, Goujon, Romme et Soubrany furent condamnés à mort mais choisirent le suicide. Duquesnoy, Goujon et Romme ne se manquèrent pas mais Bourbotte, Duroy et Soubrany furent transportés moribonds sous le couperet de la guillotine.

Le 12 juin par un décret de la Convention les mot « révolutionnaire était proscrit »

L'insurrection de Prairial resta localisée à Paris... Son échec tenait au manque de chefs (même si les mots d'ordre circulaient), à son absence de préparation, à la lassitude et au scepticisme de ses troupes, à leur épuisement physique et nerveux. Ce n'était plus une révolution, ce n'était qu'une révolte de la faim et de la misère. Les sans-culottes avaient perdu, ils avaient été les artisans de la défaite de la contre-révolution mais n'avaient servi en définitive que les intérêts des possédants. Ils ne gagnaient rien dans les transformations qui allaient consacrer l'arrivée au pouvoir de leur ancien allié, devenu leur adversaire : « *le bourgeois* »

Dr Michel CSANYI (Lens)

ARRAS 1792-1793 : ON Y FONDAIT LES CLOCHES POUR FAIRE DE LA MENUE MONNAIE

Dès la constitution civile du clergé en juillet 1790 on ferma de nombreuses églises et chapelles. Et c'est : « *Au nom de Louis par la Grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'Etat, Roi des Français* » que le ministre des contributions publiques rappelle en août 1791 « les dispositions relatives à la fabrication de menue monnaie avec le métal des cloches provenant des églises et paroisses »

A cet effet cinq fonderies, dont une à ARRAS furent créées dans le royaume pour la fabrication de FLAONS* de métal de cloches alliées de cuivre.

Le citoyen BERTA proposa aux directoires du département et de la ville d'entreprendre cette fabrication si on lui fournissait gratis un emplacement pour y fabriquer 30 000 à 40 000 marcs par semaine et pour y loger un commis et 7 à 8 ouvriers. Il demandait qu'on lui livre les cloches à sa porte et qu'on l'approvisionne toujours pour 2 semaines. Il exigeait d'être payé 8 sols par livre de flaons, moitié en espèces de cuivre moitié en assignats de semaine en semaine.

Le transport des cloches était payé 2 sols par livre.

C'est l'église désaffectée des Petits Carmes ou Carmes déchaux, située au fond de la Grand Place d'Arras, qui fut accordée à BERTA pour installer sa fonderie. C'était un édifice à 3 nefs et à colonnes en marbre noir. Il y restait 10 moines à la veille de la Révolution.

L'affaire tournait bien puisqu'en avril 1792, BERTA fit construire 3 nouveaux fourneaux et demanda qu'on fasse démonter les vitraux pour y avoir un courant d'air plus considérable. Mais en janvier 1793, il menace de cesser tous ses travaux faute d'approvisionnement et il donne la liste de toutes les églises et communautés religieuses du Pas-de-Calais et de la Somme dans lesquelles on n'a toujours pas descendu les cloches. Il semble que la fonderie ait cessé ses activités en juin 1793.



ROBESPIERRE ETAIT A CARVIN POUR LA JOURNEE DU PATRI-MOINE

Le Bourg de Carvin



A l'invitation de la Société Historique de Carvin, 92 personnes, carvinoises, ou venues parfois de loin se sont retrouvées le dimanche 11 septembre pour : Une visite de Carvin sur les pas de Robespierre et de sa famille. A la fin de la visite, assurée par une guide animatrice, le public particulièrement intéressé, s'est vu remettre le texte de la lettre de Robespierre jeune avocat relatant en 1783 son voyage Arras-Lens Carvin et un dépliant en illustrant les étapes. Le vieux projet d'une route Robespierre reliant Arras à la région de Carvin d'où est originaire la famille du plus célèbre des Artésiens s'est trouvé relancé.

Sur les pas de



28 JUILLET 2005 A PARIS HOMMAGE À ROBESPIERRE ET SES COMPAGNONS

Pour le 211^{ème} anniversaire de la mort de l'Incorruptible, les Amis de Robespierre se sont retrouvés face au 398 rue St Honoré où ils ont orné d'une gerbe la plaque rappelant qu'il avait demeuré là jusqu'à sa mort. Puis rassemblés dans la cour de l'immeuble, autrefois menuiserie Duplay, les participants ont écouté les interventions de Christian LESCUREUX, secrétaire de l'Association, Maximilien CUTTOLI et Jacqueline GRIMAULT, responsables franciliens de l'ARBR et JM SCHIAPPA des Amis de Babeuf, évoquant tour à tour les combats de Robespierre et notamment celui plus actuel que jamais (et qui lui coûta la vie) pour l'égalité entre les hommes et les peuples et contre « la pire des aristocraties, celle des riches » qui domine aujourd'hui le monde.

C'est ensuite Place de la concorde à l'endroit même où périt Robespierre le 28 juillet 1794 que (sous une pluie battante) fut déposé un bouquet de fleurs et que Jacqueline GRIMAULT lut la longue liste les noms des sans-culottes compagnons de Robespierre exécutés comme lui par les thermidoriens dans les jours qui suivirent.



ROBESPIERRE DANS LE TEXTE

Sur la peine de mort

A la Constituante

Le 31 mai 1791, lors du débat sur le projet de code pénal, Robespierre fut le second orateur à intervenir sur la question, posée par Lepeletier, de savoir si la peine de mort sera ou non conservée.

La presse rendit largement compte du discours prononcé par Robespierre et dont voici un extrait :

... « J'ai dit qu'avant le pacte social, l'homme n'avait le droit de donner la mort à son ennemi, que dans le cas où cet acte funeste serait absolument nécessaire à sa défense, mais ce cas unique peut-il exister pour la société, relativement à un coupable ?

Il ne reste que ce point à décider pour juger de la peine de mort. Hors de la société, qu'un ennemi vienne attaquer mes jours, ou que, repoussé vingt fois, il revienne encore ravager le champ que j'ai cultivé, puisque je ne puis opposer alors que mes forces individuelles aux siennes, il faut alors que je périsse ou que je le tue, et la loi de la justice naturelle me justifie et m'approuve ; mais dans la société, quand la force de tous s'arme contre un seul, quel principe de justice peut l'autoriser à lui donner la mort ?

Et remarquez bien une circonstance qui décide de la question ; quand la société punit un coupable, il est hors d'état de lui nuire ; elle le tient dans les fers ; elle le juge paisiblement ; elle peut le châtier, le mettre dans l'impossibilité de se faire craindre, à l'avenir par tous les moyens que lui fournit une autorité sans bornes. Un vainqueur qui égorge ses captifs qu'il peut désarmer est appelé barbare. Un homme fait, qui égorge un enfant pervers qu'il peut désarmer et punir, paraît un monstre... En dépit de tous les préjugés, il est certain qu'aux yeux de la morale et de la justice les scènes d'horreur que la société étale avec tant d'appareil ne sont que des assassinats solennels commis par des nations entières... »

Pétion et Duport intervinrent dans le même sens et la discussion se poursuivit jusqu'au 1^{er} juin. Mais l'Assemblée décida que la peine de mort ne serait pas abrogée.

A la Convention



Vingt mois plus tard, le 3 décembre 1792, lors du débat engagé à la Convention sur le parti à prendre à l'égard de Louis XVI, Robespierre devait s'expliquer sur la proposition de condamner à mort le ci-devant roi. Voici un passage son discours où il réitère les arguments développés en mai 1791 et justifie l'exécution :

« ..Pour moi j'abhorre la peine de mort prodiguée par vos lois ; et je n'ai pour Louis ni amour ni haine ; je ne hais que ses forfaits. J'ai demandé l'abolition de la peine de mort à l'Assemblée que vous nommez encore Constituante ; et ce n'est pas ma faute si les premiers principes de la raison lui ont paru des hérésies morales et politiques. Mais vous, qui vous avisâtes jamais de la réclamer en faveur de tant de malheureux dont les délits sont moins les leurs que ceux du gouvernement, par quelle fatalité vous en souvenez vous seulement

pour plaider la cause du plus grand de tous les criminels ? Vous demandez une exception à la peine de mort pour celui-là seul qui peut la légitimer. Oui la peine de mort en général est un crime et par la raison seule que d'après les principes indestructibles de la nature, elle ne peut être justifiée que dans les cas où elle est nécessaire à la sûreté des individus et du corps social. Or jamais la sûreté publique ne la provoque contre les délits ordinaires, parce que la société peut toujours les prévenir par d'autres moyens et mettre le coupable dans l'impossibilité de nuire.

Mais un roi détrôné au sein d'une révolution qui n'est rien moins que cimentée par les lois justes, un roi dont le seul nom attire le fléau de la guerre sur la nation agitée, ni la prison ni l'exil ne peut rendre son existence indifférente au bonheur public ; et cette cruelle exception aux lois ordinaires que la justice avoue ne peut être imputée qu'à la nature de ces crimes. Je prononce à regret cette fatale vérité .. mais Louis doit mourir parce qu'il faut que la patrie vive... »